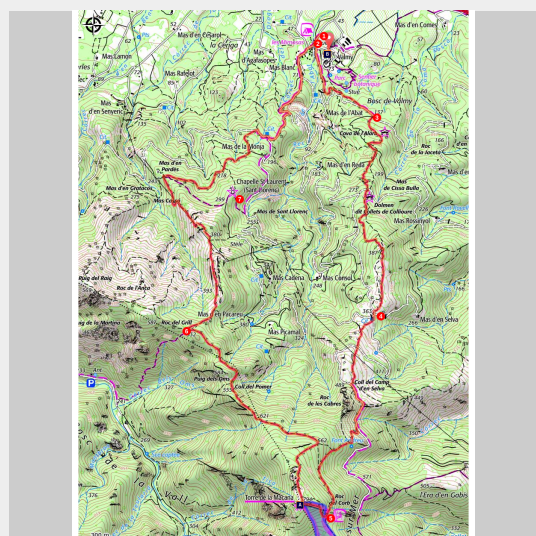


La tour de la Massane

Albères Côte Vermeille Illibéris



Panorama depuis la tour de la Massane (© Aurélie Rubio)

Un "classique" de la randonnée dans les Pyrénées-Orientales qui offre un

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

panorama exceptionnel

La Tour se situe au sein de la réserve naturelle de la Massane. Respecter le règlement à l'entrée de la réserve pour protéger le milieu naturel et profiter au maximum de votre randonnée.

Durée : 5 h 30

Longueur : 12.4 km

Dénivelé positif : 823 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Parking du Château de Valmy

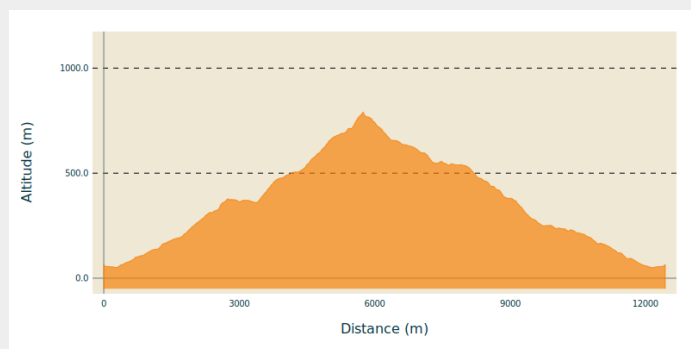
Arrivée : Parking du Château de Valmy

Balisage : — PR

Communes : 1. Argelès-sur-Mer

2. Sorède

Profil altimétrique



Altitude min 50 m

Altitude max 790 m

Parking de Valmy (50m): Du parking, emprunter la route sur 150 m, puis tourner à gauche.

1. **Gué Rec de l'Abat (45M):** Ne pas franchir le gué, mais s'engager sur la piste à gauche qui longe le mur d'enceinte du château de Valmy. Au mas Peyrot, suivre le chemin à gauche. Parvenir plus haut sur une piste ; la prendre à gauche. Atteindre une intersection où il faut gravir la sente qui monte dans les chênes-liège pour rejoindre le dolmen de la Cova de l'Alarb (178m).
2. **Carrefour direction dolmen de la Cova de l'Alarb (138m):** Poursuivre en montée pour parvenir à un carrefour. Prendre le deuxième sentier à gauche, traverser la piste, puis prendre à droite et encore à gauche. Au dolmen dels Collets de Cotlliure (274 m), continuer sur la sente qui monte jusqu'à la piste (363 m). Tourner à gauche, franchir le carrefour, puis, une dizaine de mètres après un réservoir, atteindre un départ de chemin à droite.
3. **Carrefour Mas d'en Selva (362m):** S'engager dans ce chemin qui s'élève. Plus haut, traverser de nouveau la piste et passer, plus loin, sous une ligne à haute tension. Déboucher sur la piste (Coll del Camp d'en Selva - 489 m) et

rester sur celle-ci jusqu'à son terme. Là, emprunter le chemin à gauche qui passe devant la Font Sant Andreu.

4. **Vers la tour de la Massane (716m):** Tourner à droite en direction de la tour de la Massane et suivre le sentier en ligne de crête. Depuis la tour (vue panoramique exceptionnelle, 793 m, prudence en cas de vent violent), repartir d'abord plein nord, puis descendre jusqu'au Coll del Pomer (554 m). Là, laisser le sentier qui part à gauche pour continuer jusqu'au carrefour du Roc del Grill (532 m). A ce point la carte IGN vous indique un sentier en direction de Lavail qui n'est ni balisé ni praticable. La descente vers Lavail se fait via le Roc del Grill.
5. **Roc del Grill (532m):** Partir à droite, puis descendre jusqu'à atteindre une nouvelle intersection (380 m). Ignorer le sentier qui part à droite et poursuivre tout droit. Plus bas, rejoindre un carrefour et une piste à hauteur du mas d'en Pardès (ruines). Emprunter le premier sentier à droite qui va à la Chapelle St-Laurent.
6. **Chapelle Saint-Laurent (290m) :** Face à la porte de la chapelle un sentier descend et arrive à la piste DFCI AL N° 39. Descendez, passez devant le Mas de La Monja et continuer jusqu'au mas Blanc. Suivre la route qui conduit au parking du parc du château de Valmy.

Sur votre route...



La tour de la Massane (A)



Le Château de Valmy (B)

Toutes les informations pratiques



Danger chantier de brulage dirigé

Le brulage dirigé est une pratique traditionnelle d'entretien, de régénération des pâturages et de prévention des incendies utilisant le feu courant en période hivernale (décembre à mars). Mise en œuvre par des équipes spécialisées et dans des conditions optimales de sécurité ces brulages, sont signalés auprès de la mairie 24 h avant et sur site le jour même. Afin de vous éviter de vous retrouver bloqué dans votre cheminement après avoir emprunté un itinéraire, nous vous invitons à cliquer sur le lien ci dessous qui vous indiquera la localisation des brulages prévus d'être réalisés (suivant les conditions météo) dans les 3 prochains jours. [Voir les chantiers de brulage dirigé](#)



Itinéraire inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des Pyrénées-Orientales

Le PDIPR est un outil de protection juridique des tracés qui recense les itinéraires ouverts à la randonnée pédestre, équestre et VTT. Il vise ainsi à favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée. Pour être inscrit à ce plan, un itinéraire doit répondre à un ensemble de critères de qualité en terme d'aménagement et de gestion.



Risque incendie

Attention : l'itinéraire transite dans un massif forestier sensible au risque incendie de forêt. Entre le 1er juillet et le 15 septembre, selon le niveau de risque, la circulation en voiture, à vélo, ou à pied est réglementée. Consulter le site de l'Etat afin de connaître le risque journalier et préparer au mieux votre itinéraire : [Vigilance feux de forêts](#)

Comment venir ?

Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO sur <https://www.lio-occitanie.fr/>
Sinon, pensez au covoiturage !

Accès routier

Depuis Argelès sur Mer, prendre direction du Château de Valmy

Stationnement

Parking, Château de Valmy

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserve naturelle nationale de la forêt de la Massane

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

Réserve naturelle nationale de la forêt de la Massane

Bureau de la réserve

Adresse : Laboratoire Arago BP 44 - 1 quai Racovitza

66650 Banyuls-sur-Mer

Téléphone : 04 68 88 12 18

E-mail : rnn.massane@reserves-naturelles-catalanes.org

Site : <http://www.rnnmassane.fr/>

Pour assurer la pérennité de cet espace naturel protégé, il convient de respecter la réglementation en vigueur :

Sont interdits :

- les chiens non tenus en laisse,
- la cueillette des fleurs et la collecte de fossiles ou et de minéraux,
- le feu,
- la circulation de véhicules à moteurs,
- l'abandon de déchets,
- le camping.

Lieux de renseignement

OFFICE DE TOURISME D'ARGELES SUR
MER

infos@argeles-sur-mer.com

Tel : +33 4 68 81 15 85

<http://www.argeles-sur-mer-tourisme.com>

Source



Office de Tourisme
Pyrénées Méditerranée
[https://www.tourisme-pyrenees-](https://www.tourisme-pyrenees-mediterranee.com/)

[mediterranee.com/](https://www.tourisme-pyrenees-mediterranee.com/)

Sur votre route...



La tour de la Massane (A)

Cette tour de guet, édifée par les Rois de Majorque, offre un point de vue exceptionnel sur la Plaine du Roussillon. A 793 mètres d'altitude, la tour est un point de repère pour les randonneurs du massif. Le célèbre cartographe Cassini, l'a même utilisée comme repère géodésique en 1701 pour ses travaux de calcul de Méridienne. Il arrive à trouver une différence de 397 toises entre le pied de la Tour et Collioure (soit une altitude de 780 mètres).

Crédit : © Aurélie Rubio



Le Château de Valmy (B)

Le château de Valmy est une demeure bourgeoise de style Art Nouveau, conçue par l'architecte danois Viggo Dorph-Petersen. La construction du château débute en 1888 et s'achève 12 ans plus tard, en 1900. Elle lui a été commandée par un industriel perpignanais : Pierre Bardou.

Pierre Bardou est le fils de Jean Bardou, le créateur des papiers à cigarette JOB (typographié JØB), une marque dont le nom correspond aux initiales du père, séparées par un losange : en fait, le blason de la ville de Perpignan.

La construction du château de Valmy fut donc commandée par Pierre Bardou pour sa fille Jeanne. Celle-ci avait épousé en 1888 Jules Pams, une figure de la IIIe République, aussi bien dans le département qu'à l'échelle nationale puisqu'il fut parlementaire, sénateur et ministre de l'Agriculture puis ministre de l'Intérieur sous Georges Clémenceau. Après la mort de Jeanne, survenue en 1916, Jules Pams se remarie avec Mme Holtzer, qui héritera de la fortune de son mari et d'une partie de l'héritage des Bardou, à la mort Jules Pams, en 1930 et en particulier du château de Valmy.

Elle décidera finalement de le vendre à un viticulteur, Victor Peix, qui y étendit son domaine viticole, à l'origine de la renommée du site de Valmy.

Mais le domaine de Valmy n'est pas célèbre uniquement pour son vin... Depuis 2007, les propriétaires, descendants de Victor Peix, accueillent chaque année pendant trois ou quatre jours en juillet le festival de renommée internationale « Les Déferlantes », qui se tient dans le parc du château. Les propriétaires ont aussi créé sur le domaine un restaurant gastronomique et ont ouvert cinq chambres d'hôtes dans le château.

Les éléments architecturaux caractéristiques du style Art Nouveau de Dorph-Petersen sont les tourelles, les longues fenêtres asymétriques, les bow-windows et les médaillons floraux en céramiques, sur les façades...

(Source : Margault Coste, secrétaire-adjointe de l'UPVDoc et doctorante en Histoire médiévale)

Crédit : © CC Albères Côte Vermeille Illibéris